



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 FÉVRIER 2022

N° C24_02_2022_23 - Modification des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) - Budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	63	9	72	18

Pour : 72	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 18 février 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre février, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Celles-sur-Belle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, BALLAND Cyril, BARILLOT Dorick, MOUNOURY Didier, SICAULT Jean-Claude, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BERTON Jacques, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, BONNET Line, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, DOLBEAU Alain, DUPIN Jacques, MARTIN Patrick, PERREAU Gwendoline, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GABOREAU Bernard, GAYET Olivier, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, GUERY Patrice, HOELLINGER Gilbert, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LONGEAU Daniel, MACHET Annette, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NIVELLE Jean-Pierre, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POUVREAU Lise, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SUIRE Catherine, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VEQUE Marie-Claire, VINCENT Bernard

Etaient représentés :

BELAUD Bernard (pouvoir donné à BERTON Jacques), BOUCHEREAU Isabelle (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), CROMER Maïté (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à KLINGLER Sarah), GIRAULT Anne (pouvoir donné à OUVRARD Pierre), HUCTEAU Patrice (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), LECULLIER Lysiane (pouvoir donné à BOURDIER Christine), SARRAZIN Nathalie (pouvoir donné à GAYET Olivier), WATTEBLED Frédéric (pouvoir donné à VEQUE Marie-Claire)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

AUDE Laurent, BARRE Gérard, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, COLLET Gérard, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, JOUANNET Paul, LABROUSSE Christophe, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, PICARD Christian, RACINE Eric, ROUXEL Patricia, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, THIBAUT Evelyne, VALERY Nicolas, YOU Thierry

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Sylvain GRIFFAULT

Modification des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) - Budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Vu les articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales portant définition des autorisations de programme et crédits de paiement ;

Vu l'article L. 263-8 du Code des Juridictions Financières portant sur les modalités de liquidation et de mandatement avant le vote du budget ;

Vu le décret n° 97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement ;

Vu l'instruction codificatrice M14 ;

Vu la délibération 160/2017 du conseil communautaire du 15 mai 2017 ;

Vu la délibération 337/2017 du conseil communautaire du 11 décembre 2017 ;

Vu la délibération 94/2018 du conseil communautaire du 26 avril 2018 ;

Vu la délibération 346/2018 du conseil communautaire du 20 décembre 2018 ;

Vu la délibération 81/2019 du conseil communautaire du 25 mars 2019 ;

Vu les délibérations C25-06-2020-28 et C25-06-2020-27 du conseil communautaire du 25 juin 2020 ;

Vu les délibérations C25-02-2021-21 du conseil communautaire du 25 février 2021 ;

Vu les délibérations C27-05-2021-25 du conseil communautaire du 27 mai 2021 ;

Vu l'avis de la commission finances du 7 février 2022 ;

Considérant qu'il y a lieu de réajuster le phasage en dépenses et en recettes compte tenu du contexte sanitaire ;

PROGRAMME	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP	CP
				Antérieurs	2022	2023	Ultérieurs
22004 - Déchèterie de Lezay	2017	DEPENSES	1 686 299,04 €	81 867,10 €	530 807,57 €	1 029 812,64 €	43 811,73 €
	2017	RECETTES	652 968,68 €	37 235,06 €	156 673,67 €	447 330,47 €	11 729,48 €

PROGRAMME	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP
				Antérieurs	2021	2022
22009 - HARMONISATION DES MODES DE COLLECTE	2020	DEPENSES	1 193 928,32 €	1 080,00 €	329 717,52 €	863 130,80 €
	2020	RECETTES	376 057,33 €	- €	- €	376 057,33 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- MODIFIER le montant total des autorisations de programme ainsi que le montant des crédits de paiement tels que présentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme.

Le président,

Fabrice MICHELET